

## Célébrations publiques de Noël 2020 à Maredsous

Comme vous le savez, les autorités Belges ne prévoient de n'admettre que 15 personnes pour les célébrations publiques.

Toutes les célébrations ont lieu dans la crypte.

Les célébrations de la communauté sont privées et se déroulent donc sans public.

Pour les célébrations du 26 décembre à midi, et du 27 décembre à 10 heures pour lesquelles il reste quelque places, s'inscrire impérativement et uniquement à l'adresse e-mail suivante :

[liturgies.maredsous@gmail.com](mailto:liturgies.maredsous@gmail.com). Une réponse vous sera envoyée dès que possible. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des e-mails avec les impératifs pratiques.

Voici les conditions d'inscription :

- Un maximum de 3 personnes par inscription. Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas comptés dans les 3 personnes.
- Le port du masque est obligatoire.
- Du gel hydroalcoolique vous sera distribué à l'entrée.
- Les conditions sanitaires devront être scrupuleusement respectées.

24 décembre à 20 h 30, messe de la communauté	Privé
24 décembre à 22 heures, messe pour 15 fidèles	Complet
25 décembre à 10 heures, messe du jour de Noël pour 15 fidèles	Complet
25 décembre à 11 h 15, messe de la communauté	Privé
25 décembre à 17 heures, messe pour 15 fidèles	Complet
26 décembre à 7 h 30, laudes et messe pour la communauté	Privé
26 décembre à midi, messe pour 15 fidèles	Complet
27 décembre à 10 heures, messe pour 15 fidèles	Encore quelques possibilités d'inscription
27 décembre à 11 h 15, messe pour la communauté	Privé